

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—Du 4e dim., saint Jean-Baptiste.

Diocèse de Sherbrooke.—Du 4e dim., saint Jean-Baptiste (Sherbrooke-Est).

Diocèse de Nicolet.—Du 4e dim., saint JEAN-BAPTISTE (Cathédrale).

Diocèse de Pembroke.—Du 4e dim., saint Jean-Baptiste (Les Erables), Golden Lake et Black Donald Creek). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	11 juin.	— Saint-Placide.
Jeudi,	13 “	— Saint-Lambert.
Samedi,	15 “	— Saint-Jacques-le-Mineur.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 25 mai 1912.

LA Chambre italienne a commencé la discussion de la Réforme électorale. Il s'agit, et j'en ai déjà parlé, d'élargir le suffrage actuellement restreint en vigueur, et de donner droit de vote à tous les Italiens âgés de 30 ans et qui ont accompli leur service militaire. Ce n'est pas encore le suffrage universel mais cela s'en approche beaucoup. On calcule que le nombre des électeurs qui est actuellement de trois millions s'élèvera à huit millions. Cette cote mal taillée a rencontré des adversaires à gauche et à droite de la Chambre. Les partis extrêmes de gauche trouvent la réforme incomplète, et lui reprochent de résoudre pratiquement une question électorale sans mettre en avant le grand principe du suffrage universel. Les centres et les droites reprochent au projet l'élargissement du suffrage tel qu'il arrive pratiquement au suffrage universel, dont ils ne veulent point par principe. En pratique, un autre sujet de crainte est le droit de vote donné à trois ou quatre millions d'électeurs qui ne savent pas lire, incapables